

## DECLARATION COMMUNE DU COMITE REGIONAL CGT NORD PAS DE CALAIS ET DE L'ANCAV-TT

Le 19 mai 2008, le Comité Régional CGT et l'ANCAV-TT (Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances) se sont rencontrés pour faire le point sur l'activité sociale dont l'enjeu du tourisme social en Nord-Pas-De-Calais a été évoqué lors de leur dernière réunion en 2007.

Il a été convenu de porter cet enjeu sur l'association ECLA.TS et d'étendre sa dimension au niveau régional.

Dans ce cadre, l'association ECLA.TS nous a informés de son développement, mais aussi des difficultés qu'elle rencontre pour un élargissement massif de son activité.

L'ANCAV-TT et le Comité Régional réaffirment leur volonté d'aider l'association à se développer vers et avec les comités d'entreprise afin que tous les salariés et leurs familles puissent accéder aux vacances, aux loisirs, au sport et à la culture, conformément aux décisions d'orientation du dernier congrès confédéral.

Les 2000 comités d'entreprise et organismes équivalents (COS, CASC) de la région qui ont été recensés, sont une chance et un point d'appui formidable pour relever ce défi. Des forces et des moyens techniques et financiers mutualisés permettraient de donner un nouvel élan à cet objectif.

Actuellement, nous pouvons nous féliciter des adhésions réalisées, parmi lesquelles nous notons celles des CE de la SNCF et d'EDF, ce qui porte à 17 000 salariés affiliés après 2 mois seulement de réelle existence.

Néanmoins, ceci reste insuffisant pour avoir l'assurance de la pérennité de l'association et pour atteindre le rayonnement que nous lui souhaitons.

La carte loisirs, que l'association propose, est un outil exceptionnel car elle offre, lors de son acquisition, des réductions importantes sur de nombreuses activités (ex : carte neige) et une billetterie pour le cinéma la moins chère sur le marché.

Le Comité Régional CGT et l'ANCAV-TT soutiennent la volonté d'ECLA.TS de travailler avec des partenaires qui partagent cette philosophie et cette éthique pour un accès des plus larges au tourisme social et aux activités annexes.

Elles appellent donc chaque CE, COS, CASC à s'investir et à aider au développement de la solidarité entre les salariés en adhérant à ECLA.TS y apportant leur concours.

Lille, le 19 mai 2008